

Elzéralde se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site www.elzeralde.fr

1. Présentation

Elzéralde est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 3 rue Jean Ferrandi, 75006 Paris. Elzéralde développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise. Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les Offres de services Elzéralde relatives à des commandes passées auprès d'Elzéralde par tout client professionnel ou particulier (ci-après "le Client").

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'Elzéralde, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait qu'Elzéralde ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part d'Elzéralde, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins. Le Client déclare être assuré au titre de la responsabilité civile pour couvrir tout dommage pendant la formation. Tout participant s'engage à s'informer sur les modalités d'application du règlement intérieur et sur son contenu. Ce document, consultable sur le site Internet d'Elzéralde, lui sera remis le premier jour de la formation.

2. Descriptif

Les formations interentreprises sont les formations disponibles au catalogue Elzéralde et réalisées dans les locaux mis à disposition par Elzéralde.

Les formations intraentreprise sont les formations développées sur mesure et exécutées dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client ou par Elzéralde.

3. Conditions financières

Pour les formations interentreprises, le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre d'Elzéralde.

Toute formation intraentreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par Elzéralde. Sauf disposition contraire dans la proposition Elzéralde, un acompte minimum de 20% du coût total de la formation sera versé par le Client.

Tous les prix sont indiqués hors taxes. La TVA n'est pas applicable en vertu de l'article 293 B du CGI.

4. Remplacement d'un participant

Pour les formations interentreprises, Elzéralde offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité avant le démarrage de la formation.

5. Insuffisance du nombre de participants à une session

Pour les formations interentreprises, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Elzéralde se réserve la possibilité d'annuler ou d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

6. Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par Elzéralde sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande.

La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par Elzéralde à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

7. Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise.

Une attestation de formation est adressée à chaque participant après la formation.

Une attestation de présence peut être fournie sur demande.

8. Facturation - Règlement

8.1. Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. La TVA n'est pas applicable en vertu de l'article 293 B du CGI. Les éventuelles taxes ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement et d'hébergement du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant sont facturés en sus.

8.2. Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, Elzéralde pourra suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Elzéralde aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Elzéralde.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

9. Règlement par un OPCA

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne, signé à Elzéralde. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Elzéralde au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Elzéralde au premier jour de la formation, Elzéralde se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

10. Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre Elzéralde et le Client et sont bloquées de façon ferme.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité ;
- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client ;
- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

11. Limitation de responsabilité d'Elzéralde

Quel que soit le type de prestation, la responsabilité d'Elzéralde est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

La responsabilité d'Elzéralde est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité d'Elzéralde ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

12. Force majeure

Elzéralde ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Elzéralde, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'Elzéralde.

13. Propriété intellectuelle

Elzéralde est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Elzéralde pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive d'Elzéralde. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée par le Client sans accord exprès d'Elzéralde. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L 122-4 et L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

En tout état de cause, Elzéralde demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

14. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Elzéralde au Client.

Elzéralde s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les participants.

15. Communication

Le Client accepte d'être cité par Elzéralde comme client de ses offres de services, aux frais d'Elzéralde. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 14, Elzéralde peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

16. Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque participant que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par Elzéralde aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des participants sont des données accessibles à ses services ;
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à Elzéralde.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le participant et auxquelles il aura eu accès.

Elzéralde conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le participant, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

17. Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et Elzéralde à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris.